

Le mot du président

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE BONNE POUR TOUS



Le Dr Tom Breneman

Les 28 et 29 mars 2003 feront date dans l'évolution constante de l'ADC. En agréant une motion d'ajournement, le Dr Nick Mancini, président du Bureau des gouverneurs, mettait fin à la dernière assemblée de celui-ci suite à l'adoption officielle d'une structure de gouvernance révisée pour l'Association.

Que signifie cette décision pour la dentisterie en général et l'ADC en particulier? Durant plusieurs années, nous avons cherché à susciter plus de commentaires et de débats sur les sujets nouveaux et actuels qui intéressent la dentisterie. Les changements apportés à notre structure de gouvernance permettront à l'ADC d'être encore mieux informée et de prêter une oreille plus attentive à ses membres.

Comment le nouveau système fonctionnera-t-il? Les 5 et 6 septembre 2003, l'ADC tiendra ses premières assemblées conformément à la nouvelle structure approuvée. L'assemblée générale réunira les représentants votants des associations dentaires provinciales, des étudiants en médecine dentaire, des Services dentaires

des Forces canadiennes, des organismes de spécialités dentaires nationaux et de la dentisterie universitaire, ainsi que des membres non-votants et des observateurs. Ce groupe sera chargé des questions de politique directionnelle, de l'adoption des statuts et des changements de cotisation, du choix des vérificateurs et de l'élection du président, du vice-président et des membres du conseil d'administration.

La seconde journée, le forum stratégique comprendra tous les participants de l'assemblée générale ainsi que les représentants de la santé buccodentaire et de domaines reliés à la dentisterie, ce qui permettra d'obtenir les commentaires d'un groupe très large. On y encouragera les participants à débattre toute nouvelle question pouvant influencer sur la santé buccodentaire des Canadiens.

Le conseil d'administration sera élu par l'assemblée générale et aura pour tâche de déterminer et de gérer les questions stratégiques, d'approuver les politiques générales, de recommander à l'assemblée générale une orientation stratégique, d'agir à titre de porte-parole officiel de l'ADC, de concevoir et de maintenir un système de compte rendu des activités, de superviser les finances de l'Association, et de préparer les ordres du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration sera tenu de rendre compte à l'assemblée générale des activités qu'il aura entreprises en exécutant le plan stratégique de l'ADC. À ce titre, il devra réexaminer la structure des comités actuels et la façon de nous acquitter de nos tâches. L'objectif sera de structurer les comités permanents et les groupes de travail de manière à obtenir des résultats aussi efficaces, opportuns et avantageux que possible. Il faudra plusieurs mois pour terminer ce processus d'examen, de dialogue, de planification et d'exécution.

Lors d'un petit déjeuner servi avant la dernière assemblée du Bureau des gouverneurs, les présidents des associations dentaires provinciales ont parlé des points qui les préoccupent, dont essentiellement la pénurie d'hygiénistes

dentaires et l'incapacité de répondre à la demande actuelle pour leurs services. Cette question a tellement primé que le Bureau des gouverneurs l'a reprise à huis clos. L'ADC a déjà abordé ce problème de plusieurs façons, ayant récemment eu le plaisir de coparrainer avec l'Association des chirurgiens dentistes de la Colombie-Britannique un forum sur la pénurie en hygiène dentaire où l'on a commencé à l'étudier et à formuler des messages clés. L'ADC participe actuellement à l'étude du secteur de la santé buccodentaire menée par Développement des ressources humaines Canada, laquelle donnera plus de poids aux réalités que nous découvrons en exerçant et en tentant d'embaucher du personnel. Cette étude nous permettra de prévoir le nombre des personnes formées qui seront nécessaires dans les années à venir, y compris les dentistes, les hygiénistes dentaires, les assistantes dentaires, les denturologistes et les techniciens de laboratoire. Elle permettra également à nos collègues et universités de planifier et de former un nombre suffisant de professionnels pour répondre aux besoins buccodentaires des Canadiens.

Juste avant la dernière assemblée du Bureau des gouverneurs, nous avons participé à une séance interactive qui aidera à préparer l'étude de différents modèles de pratique. Nous sommes présentement formés et à l'aise avec un modèle de pratique privée qui réussit très bien pour la prestation des soins dentaires et qui a évolué durant plusieurs années. Efficace et rentable, cette approche d'équipe sert très bien nos patients. Mais il y a des segments de la population qui n'ont pas accès aux soins dentaires pour des motifs tant matériels que financiers. Nous devons connaître d'autres modèles de prestation des soins afin de pouvoir donner des traitements appropriés d'une manière complémentaire à nos modèles actuels.

Ce genre de débats proactifs sera amélioré par le nouveau modèle de gouvernance de l'ADC.

*Tom Breneman, DMD
president@cda-adc.ca*